

Sujet : [INTERNET] enquête publique projet éolien Saint Sulpice le Feuilles
De : desbourdelle@aol.com
Date : 27/12/2021 23:36
Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Veillez trouver ci-joint ma participation à l'enquête publique.

Solange Desbourdelle

— Pièces jointes : —

lettrecommissaireenqueteurstsulpice122021sol.pdf

105 Ko

A l'attention de Monsieur le
Commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire,

Il est envisagé l'implantation de 6 mâts éoliens à St Sulpice les Feuilles 87.

Je suis contre ce projet .

Voici mes principales raisons :

1 - Dans toute notre région, c'est plus d'une vingtaine de projets éoliens. Nous aurons l'impression d'être encerclés par une forêt d'éoliennes qui dominera toute la région.

2 - Ce projet dénature le paysage bocager authentique qui est notre richesse touristique, ce qui entraîne une perte d'attractivité pour les touristes. Cela induit alors une baisse de la valeur de l'immobilier. Les citadins iront s'installer ailleurs pour profiter des nouvelles possibilités de télétravail qui s'offrent à eux.

3 - Le choix du site du projet apparaît inadapté dans une région qui est sur un couloir de migration des oiseaux.

4 - Les éoliennes présentent un risque sanitaire pour les riverains : bruits, infrasons, flashes, etc. Des exemples le démontrent tel le parc éolien d'Echauffour dans l'Orne. Je pourrais ajouter d'autres raisons telles la dangerosité des éoliennes (chute de pale).

5 - L'énergie produite par les éoliennes est gratuite mais coûte cher car elle est achetée en priorité par EDF à plus de 80€ le MWh et est revendue sur le marché entre 35 et 50€. Donc plus le vent souffle, plus les éoliennes produisent d'électricité vendue à perte.

C'est une escroquerie financière. Des subventions de milliards d'euros sont payées par les contribuables pour une production électrique insignifiante à des promoteurs pilotés par des grandes banques d'affaires qui ne se soucient pas de notre environnement et de l'écologie.

Les élus locaux sont prêts à détruire notre patrimoine pour quelques milliers d'euros. De plus le démantèlement sera à la charge des communes car la somme provisionnée est insuffisante et les propriétaires terriens n'auront pas les moyens de démanteler.

6 - Cette énergie est renouvelable mais intermittente avec une empreinte carbone non diminuée car obligation d'utiliser des usines de production d'électricité au gaz très polluantes quand il n'y a pas de vent.

En conclusion nous vivons dans une région à la limite de l'oil et de l'oc qui est restée authentique depuis 2 siècles, **alors Monsieur le Commissaire, aidez-nous à la laisser intacte pour les générations futures.**

Solange Desbourdelle